

Lettre d'information de la liste Oxygène 2020 mars 2020

Voici notre lettre d'information de mars, la dernière avant le premier tour des élections. Vous y trouverez (page 4) **une présentation des membres de l'équipe Oxygène 2020.**

Nous avons consacré cette lettre aux **3 sujets** suivants :

notre patrimoine naturel (ci-dessous),

les services municipaux (page 2),

la gestion communale (page 3).

Lors de notre réunion publique le samedi 7 mars 2020, **une question nous a été posée concernant les habitants menacés d'expropriation.** Voici les quelques éléments de réponse que j'ai donnés. Au cours des décennies précédentes des constructions illégales se sont implantées dans des zones inconstructibles, et les autorités ont laissé faire. Si l'équipe Oxygène est élue, elle ne laissera pas faire à l'avenir. Pour ce qui est du passé, elle se contentera de prendre acte de la situation au jour de son élection. Si cette situation est incompatible avec le PLU à venir, nous chercherons ensemble une solution. L'expropriation est une violence à laquelle on ne doit recourir que dans les cas extrêmes où aucune autre solution ne peut être trouvée. L'indemnisation doit alors être à la hauteur du préjudice moral et matériel subi.

A la fin de cette réunion, nous avons présenté **un film de 8 mn réalisé par un membre de l'équipe, qui raconte l'histoire de la démocratie locale à Linas depuis les premiers cahiers de doléances rédigés par les Linois jusqu'à aujourd'hui.** Si cela vous dit : il est sur notre site www.oxygene-linas.fr.

Cette campagne du premier tour prend fin. J'espère que vous choisirez de vivre dans la ville que nous vous proposons.

Je remercie par avance tous ceux qui nous feront confiance dimanche.

Mireille Cuniot-Ponsard



Mireille Cuniot-Ponsard

Nous notons que la liste dite de la majorité sortante conduite officiellement par Rui Matias a démarré sa campagne tardive par **un mensonge notoire** en affirmant : "Pas d'augmentation d'impôts depuis 2002". **C'est faux : en 2016 la majorité sortante a voté l'augmentation du taux de la taxe d'habitation de 13.45% à 14.70% (délibération du 30 mars 2016),** ce qui a provoqué une **augmentation de cette taxe d'environ 10% pour les Linois.** Seuls les élus d'opposition (Oxygène et Linas Avant Tout) ont voté contre.

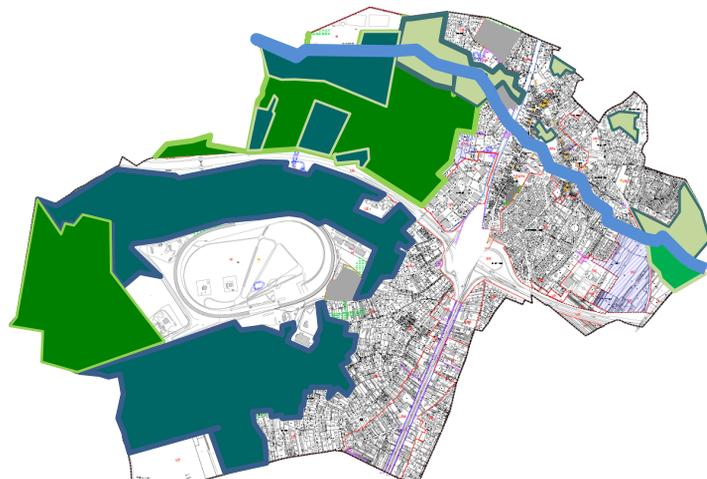
Pourtant, F. Pelletant s'était bien engagé en 2014 à ne pas toucher aux taux d'imposition. C'était l'un de ses 95 engagements de campagne. Parmi ces engagements, une vingtaine seulement ont été tenus (Pour ceux qui souhaiteraient vérifier, nous mettons la liste à leur disposition sur notre site www.oxygene-linas.fr).

On peut voir sur la carte ci-contre la place qu'occupe la nature sur le territoire de notre commune : des espaces boisés classés tout autour de l'autodrome et le parc départemental de Bellejame classé espace naturel sensible (*en vert foncé sur la carte*), des espaces paysagers protégés dans le voisinage de la tour de Monthéry et le bassin de retenue de la Sallemouille (*vert pâle*), et des espaces agricoles (*vert olive*). **C'est à la fois une grande chance et une responsabilité.**

La commune a le devoir de préserver ces espaces, de **veiller à ce que la biodiversité s'y maintienne et s'y développe.** Pour cela il faut être attentif aux continuités que l'on nomme les « corridors écologiques » et qui constituent les trames verte et bleue. **Nous aurons à cœur de connaître et faire connaître la flore et la faune que notre territoire héberge, et de les protéger.**

Nous avons déjà abordé dans une précédente lettre la question des espaces agricoles et celle d'un cheminement piéton-vélo le long de la Sallemouille depuis le centre ville jusqu'au bassin de retenue. **Nous étudierons la faisabilité d'un cheminement analogue le long de la Sallemouille dans la partie Est de la ville et jusqu'à l'Orge.**

Notre patrimoine naturel



Les services publics municipaux

L'éducation

Les écoles

Les communes sont en charge des écoles publiques qui se trouvent sur leur territoire. Elles doivent fournir les locaux, les entretenir, les équiper, et assurer le service de restauration scolaire. Elles doivent également fournir le personnel non-enseignant affecté aux écoles.

À Linas, l'école élémentaire étouffe dans des locaux bien trop étroits depuis longtemps. **La construction d'une deuxième école élémentaire est notre priorité des priorités comme elle l'était déjà pour la liste Oxygène en 2014.** Il est essentiel que les enseignants et les parents d'élèves participent à l'élaboration du projet. Le Conseil Municipal des Enfants sera consulté.

La restauration municipale

Si l'équipe Oxygène est élue, le restaurant municipal servira des repas sans poison ajouté, des repas 100 % biologiques.

L'éducation artistique et sportive

Dans ce domaine les inégalités sociales sont évidentes et elles se construisent dès la petite enfance. Un des moyens de les combattre est d'initier les enfants aux pratiques artistiques dans le cadre scolaire, péri-, et extra-scolaire. C'est ce que font par exemple les musiciens-intervenants, spécifiquement formés pour intervenir dans les écoles et rémunérés par les municipalités. L'objectif est de donner aux enfants la possibilité de pratiquer la musique, la danse, le théâtre... Afin qu'ils puissent aller plus loin s'ils le désirent.

À Marcoussis par exemple, des musiciens-intervenants travaillent avec les professeurs des écoles depuis plus de 30 ans. **À Linas, cela n'existe pas. Nous recruterons des intervenants en milieu scolaire pour que tous les enfants de Linas aient cette chance de découvrir les pratiques artistiques dès leur plus jeune âge.**

Les jeunes qui souhaitent apprendre à jouer d'un instrument de musique se heurtent souvent à une série de difficultés : le tarif des cours, l'achat ou la location de l'instrument, un lieu où travailler son instrument sans déranger les autres... Une commune peut tout à fait soutenir ces jeunes financièrement, et leur attribuer un lieu où ils puissent répéter. **Tous les jeunes qui rencontrent des difficultés pour se lancer dans des pratiques artistiques ou sportives bénéficieront du soutien de la commune.**

La médiathèque. Elle est au cœur de la vie éducative et culturelle de la ville. **Elle aura tout notre soutien.**

La propreté. La propreté de l'espace public doit être assurée par la commune et non confiée à un prestataire comme c'est le cas actuellement. Inutile de nettoyer des espaces propres quand d'autres ne sont jamais nettoyés. Inutiles ces souffleurs lourds, polluants, bruyants, qui ont pour seul effet de déplacer ce que l'on devrait normalement ramasser et trier.

L'aide aux familles

Il existait à Linas un service très apprécié, que la municipalité actuelle a supprimé : **la Halte Garderie.** Il s'agissait d'un système très souple, qui simplifiait la vie des parents et contribuait à la cohésion sociale. **Nous avons le projet de rétablir ce service.**

Il existait aussi un service d'aide à domicile pour les personnes fragiles ou dépendantes, que la municipalité actuelle a supprimé. Les personnes concernées ont été invitées à se tourner vers des associations ou des prestataires privés. Elles ont pu comparer la qualité des services rendus et **elles pourront nous dire s'il faut ou non rétablir un service municipal d'aide à domicile.**

Tous les services dont bénéficient aujourd'hui les personnes âgées seront bien évidemment maintenus ! Contrairement à ce que leur répète en permanence l'actuelle majorité ...

Une maison communale

Dans notre commune les jeunes de plus de 18 ans n'ont aucun lieu, aucun espace public couvert et chauffé où ils puissent se retrouver.

Il n'existe pas non plus à Linas de maison des associations comme il en existe à Montlhéry ou à Marcoussis.

Nous créons ce lieu qui manque cruellement à Linas : une maison communale. Dans d'autres communes, cela s'appelle souvent un « centre de vie ». Dans cette maison communale : **des espaces accueillants ouverts en permanence au public,** où l'on peut se donner RV pour discuter, jouer aux cartes, tenir une réunion, se connecter à internet, jouer de son instrument de musique seul ou en groupe sans déranger les autres... Des agents de la mairie seront chargés d'assurer l'accueil, l'animation et le bon fonctionnement de ce lieu. La Halte Garderie pourra être installée dans l'un des espaces de cette maison communale ou à proximité immédiate. Cette maison verra se croiser **les personnes de toutes générations, favorisera les rencontres et la cohésion sociale.**

La sécurité. Elle est assurée par la police municipale.

Après l'avoir privée de moyens matériels et humains pendant des années, F. Pelletant a décidé il y a 6 mois de recruter de nouveaux policiers et d'investir dans la vidéosurveillance, prochaines élections obligent... **Sans sécurité, aucune liberté pour personne. Et nous sommes très attachés à la liberté.**

Pour nous, la sécurité est donc un service municipal prioritaire.

Concernant les décharges sauvages, nous proposons de tenter la mise à disposition gratuite de bennes : pourquoi aller polluer les espaces naturels et risquer d'être pris quand on vous propose de décharger gratuitement vos gravats ou vos encombrants ? Le coût ? Certainement moins élevé que celui du ramassage, de la remise en état, de la vidéosurveillance, des contentieux...

La gestion communale

Une bonne gestion communale, cela ne se résume pas à des comptes non déficitaires ou à un endettement jugé raisonnable, autrement dit à un constat d'expert comptable. Il faut lever les yeux et regarder le résultat. Une bonne gestion communale c'est celle qui a fait les bons choix de dépenses, des choix responsables, celle qui a assuré le service public que chacun attend, celle qui a réussi à motiver les agents de la mairie, celle qui a anticipé et investi dans l'avenir. C'est autrement plus ambitieux....

Les ressources humaines

La commune de Linas emploie environ **120 salariés**. Comme dans toute entreprise, la qualité des relations entre les salariés et leur hiérarchie est déterminante.

À Linas, les contentieux se succèdent, les démissions aussi. **En moins de 6 mois (octobre 2017 – mars 2018) 7 responsables de services ont fait le choix de quitter la mairie de Linas** : les responsables des services Finances, Urbanisme, Juridique, Ressources Humaines, Services Techniques, Culture, et Informatique. Les services dysfonctionnent, les agents en souffrent et les administrés aussi.

Une bonne gestion des ressources humaines est fondée sur le respect et l'écoute des salariés, sur les relations de confiance qui en résultent. **Nous nous engageons à être des élus soucieux du bien-être au travail de ceux qui assurent chaque jour le service public de proximité.**



Les dépenses de gestion courante

Les dépenses de gestion courante de la commune sont de l'ordre de **8 Millions d'€ / an** dont environ 4 M€ de charges de personnel, et 4 M€ d'autres charges.

La municipalité actuelle a fait le choix de privilégier le service communication aux dépens des autres : ce service emploie à lui tout seul **2 attachés territoriaux à plein temps sur les 5 que compte la commune** (les attachés territoriaux sont de catégorie A et touchent les salaires les plus élevés). **Ce service communication coûte à la commune entre 20 000 et 30 000 € par mois**, sachant que l'impression d'un Linas Actualités est facturée 816 € et que les Linois en reçoivent au plus deux/mois.



C'est sur des budgets comme celui-ci que nous ferons des économies, au profit d'autres services jusque là parents pauvres du budget communal : écoles-sport-jeunesse-associations-culture-sécurité.

Les ressources financières

Les recettes récurrentes (recettes de fonctionnement) de la commune sont de l'ordre de **9 Millions d'€ / an**, dont environ 7 M€ proviennent des impôts et taxes, 1 M€ des dotations publiques, et 1 M€ d'autres sources (dont les recettes des services municipaux).

Les élus peuvent agir sur ces recettes via **les taux communaux d'imposition.**

Contrairement à ce que clame la majorité sortante, elle a bel et bien augmenté les impôts depuis 2002 : en 2016 elle a voté l'augmentation du taux de la taxe d'habitation de 13.45% à 14.70% (délibération du 30 mars 2016), ce qui a provoqué une **augmentation de cette taxe d'environ 10% pour les Linois. Seuls les élus de l'opposition (Oxygène et Linas Avant Tout) ont voté contre cette augmentation.**

Les taux d'imposition à Linas sont déjà particulièrement élevés : 83% des 196 communes de l'Essonne appliquent un taux inférieur à celui de Linas pour les taxes foncières sur le bâti et le non-bâti, et 61% d'entre elles appliquent un taux inférieur à celui de Linas pour la taxe d'habitation.

Nous n'augmenterons pas les taux d'imposition : rien ne le justifie, ni les taux actuels élevés, ni le pouvoir d'achat des contribuables.

Les investissements

Les dépenses d'équipement ont été en moyenne de **1.8 M€ / an** sur la durée 2014-2018, toujours très en deçà des annonces du budget primitif. Elles sont financées essentiellement par l'épargne, les subventions publiques, et l'emprunt.

À Linas, les investissements sont faibles, et donc les emprunts aussi : ce n'est pas un signe de bonne gestion, au contraire. Le patrimoine bâti et non bâti est globalement laissé à l'abandon, les investissements sont régulièrement reportés d'une année sur l'autre, objets de vaines hésitations qui coûtent fort cher au budget communal. La nouvelle école maternelle, une promesse faite il y a 25 ans et réitérée à chaque élection, a enfin vu le jour grâce à la pression des parents d'élèves. L'aménageur du centre-ville est rémunéré depuis 15 ans alors que sa mission était prévue pour durer 5 ans... Tout cela procure une réelle sensation de gâchis.

Résultat : en matière d'équipements, la Ville de Linas ne tient pas la comparaison avec les villes voisines. Pas de salle équipée d'une scène et de coulisses qui permettraient d'accueillir un spectacle, une école élémentaire toujours totalement à l'étroit dans des locaux vétustes, pas de maison des associations,...

L'afflux imminent d'une population nouvelle rend ce besoin en équipements urgent. Nous nous engageons à prendre le problème à bras le corps, avec une priorité : l'école élémentaire.

La liste Oxygène 2020



Mireille Cuniot-Ponsard – 66 ans
Chercheur en Physique au CNRS
Retraitée



Alain Belmonte – 57 ans
Chauffeur de bus



Claudine Suffisseau - 49 ans
Principale du collège
de Marcoussis



Aurélien Goumand – 39 ans
Gestionnaire de moyen traction
(SNCF)



Francine Koelsch – 72 ans
Cadre de la fonction publique
Retraitée.



Michel Marc – 73 ans
Marchand de vins
et épicerie fine - Retraité



Raphaëlle Péan – 47 ans
Professeur



Christophe Lemasson – 52 ans
Ingénieur



Mélisande Goujon – 18 ans
Étudiante



Claude Fatio – 67 ans
Cadre – retraité.



Isabelle Auffret – 53 ans
Infirmière libérale



Thomas Le Floch – 43 ans
Plombier Chauffagiste



Cécile Vallée – 47 ans
Professeur des écoles



Hedy Thollier – 45 ans
Responsable d'affaires



Laetitia Sultan – 22 ans
Étudiante



Gérard Verger – 72 ans
Commerçant - retraité



Patricia Mantegari – 57 ans
Professeur



Bruno Didier – 57 ans
Journaliste



Aurélie Goumand – 37 ans
Professeur des écoles



Olivier Goujon – 48 ans
Directeur commercial



Danièle Gueudelot – 66 ans
Assistante familiale - retraitée



Jean-Claude Basselet – 73 ans
Technicien cinéma - retraité



Kourbanaly Ganivala – 55 ans
Consultante en finance



Laurent Lebon – 61 ans
Professeur de musique



Nathalie Rozier – 52 ans
Accompagnante d'élèves
en situation de handicap



Stéphane Donné – 49 ans
Chef de projet



Louise Verger – 27 ans
Conseillère client



Laurent Suffisseau – 49 ans
Pharmacien Hospitalier



Monique Salard-Petit – 65 ans
Documentaliste - retraitée